

**INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE HABITABLE 2021-2024**

**RÉGATE « COUPE DU ROTARY-HONFLEUR3**

**Dimanche 04 septembre 2022**

**Baie de Seine**

Autorité Organisatrice : **CERCLE NAUTIQUE DE HONFLEUR**

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

**1.1 Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021-2024)**

Le guide OSIRIS HABITABLE 2021

Les instructions de course disponibles sur le site [www.cnh-honfleur.net](http://www.cnh-honfleur.net) le vendredi 02 septembre à 17H

**1.2 A l'inscription, les concurrents devront présenter :**

La carte HN ou Multi 2000 à jour de leur bateau

La liste d'équipage

Les licences 2022 compétition ou « licences jour » de tous les membres de l'équipage

L'autorisation des parents pour tous les participants mineurs

**2. AVIS AUX CONCURRENTS**

Emplacement du tableau officiel d'informations : au CNH et sur le site :

[www.cnh-honfleur.net](http://www.cnh-honfleur.net)

**3. SIGNAUX FAITS A TERRE : aucun**

**4. PROGRAMME DES COURSES**

**4.1 1 à 2 courses de type côtier et/ou de type parcours construits pour la flotte sont prévues selon le programme suivant (voir annexe parcours):**

**HORAIRE ET PROGRAMME DE COURSES POUR LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE**

<b>Briefing</b>	<b>08h00</b>
<b>Sortie Vieux Bassin</b>	<b>08h30</b>
<b>1ere course : parcours 1 : B 20 /bouée « épaves »</b>	<b>09h00</b>
<b>Rendez vous et accueil ponton visiteurs Le Havre</b>	<b>12H (remise paniers repas)</b>
<b>Halte repas , sur les bateaux au ponton</b>	<b>Jusqu'à 13h15</b>

<b>2eme course: régata vers Honfleur : parcours 2</b>	
<b>A disposition du bateau comité</b>	<b>14H00 Entre bateau comité et bouée « épave »</b>
<b>Fermeture de ligne de la 2eme course</b>	<b>17h00</b>

#### 4.2: Heures des marées

PM : 04h28 et 17h00

BM : 11h18

Coefficients : 53 /47

#### 4.3 Description des parcours : parcours remis au briefing et disponible sur le site :

[www.cnh-honfleur.net](http://www.cnh-honfleur.net)

#### 4.3 Procédure de départ : Application de la RCV 26

Le départ de la course sera donné en application de la RCV 26, avec le signal d'avertissement envoyé 5 minutes avant le signal de départ.

Signal d'avertissement (envoi) « Pavillon CNH » - 5 minutes

Signal préparatoire (envoi) « Pavillon P » - 4 minutes

Signal préparatoire (affalé) « Pavillon P » - 1 minute

Départ (affalé) « Pavillon CNH » 0 minute

L'envoi des pavillons pourra être remplacé par une communication VHF

#### 5. Délai pour prendre le départ : 10 minutes

6. Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

Canal de course : 06

Canal de sécurité : 73 en Seine / 16 en Baie de Seine

Lors des sasses les concurrents doivent se connecter sur le canal 17

#### 7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon C.

***Pavillon C : Pavillon de course à arborer dans le pataras (ou bastaques)***



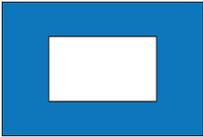
**Identification :**

***Pour les bateaux n'ayant pas de numéro de voile, communiquer par VHF le nom du bateau en franchissant la ligne d'arrivée***

***Pavillon CNH : Pavillon d'avertissement***



***Pavillon P : Pavillon préparatoire***



## 8. MARQUES

### 8.1 Course 1

Marques de départ : entre la **bouée B20 du chenal de Rouen et bateau comité.**

Marques de parcours : **bouées de chenal et bouées de signalisation**

Marques d'arrivée : **entre le bateau comité et bouée « Epave »**

### 8.2 Course 2.

Marques de départ : entre le **bateau comité et « Epave »**

Marques de parcours : **bouées de chenal et de signalisation**

Marques d'arrivée : **entre le bateau comité et bouée B 20 du chenal de Rouen**

## 9. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisés en **annexe Zone de course (jointe au briefing).**

## 10. LE DEPART

10.1 La ligne de départ sera entre la bouée B20 du chenal de Rouen (à babord) et le bateau comité.

10.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS.

## 11. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

11.3 **Une réduction de parcours pourra être effectuée entre n'importe quelle marque du parcours et le bateau comité arborant le pavillon S et un pavillon bleu ou par signal sonore et annonce VHF**

## 12. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre le bateau comité et la bouée 20.

## 13. SYSTEME DE PENALITE

13.1 Pour toutes les flottes, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

14.1 Les bateaux manquant à finir dans un délai de 50% du temps de course du premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

***S'agissant de la dernière course, la ligne sera fermée quel que soit le nombre de concurrents l'ayant franchie ou ne l'ayant pas franchie à 17h00***

## 15. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

Un bateau ayant l'intention de réclamer, devra impérativement en aviser oralement le Comité de Course, au moment de son arrivée ou dès que possible après, en mettant en évidence son pavillon rouge, jusqu'à ce que le Comité de Course en accuse oralement réception, (modification à la règle 61.1(a)).

15.1 Emplacement du secrétariat du jury : Locaux du CNH

15.2 Heure limite de réclamation : 18h00

15.3 Emplacement du local du jury : Locaux du CNH

**16. CLASSEMENT**

16.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

**17. REGLES DE SECURITE**

17.1 Modalités du contrôle à la sortie et au retour :

Avant la procédure de départ, les concurrents devront émarger au CNH. En cas d'impossibilité, ils devront se présenter auprès du bateau comité et signaler leur intention de prendre le départ.

Au retour à terre et avant l'heure limite de dépôt des réclamations, les concurrents devront venir au CNH signer une feuille d'émargement retour.

Tout manquement à ces deux démarches (avant le départ et après l'arrivée) sera pénalisé sans instruction à la discrétion du Jury.

17.3 *Canal VHF* : Canal de course : 06

Canal de sécurité : 73 en Seine / 16 en Baie de Seine

Lors des sasses les concurrents doivent se connecter sur le canal 17

17.4 Utilisation du Bout dehors: En dehors de périodes où il sert à envoyer, porter ou affaler le spi, le bout dehors doit être dans sa position la plus rétractée

17.5 Chenal de Rouen : A l'occasion du franchissement du chenal de Rouen pour entrer ou sortir du port Honfleur, les voiliers ne doivent pas gêner le passage des navires dans le chenal, ni le traverser s'ils gênent leur passage. Le Comité protestera contre tous les concurrents pénétrant à l'intérieur du chenal.

**18. PRIX**

Résultats, remises des prix, cocktail à partir de 19h00 au local CNH

**19. DECISION DE PARTICIPER**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**ARBITRES DESIGNES**

Président du Comité de Course : Claude Lecharpentier

## ANNEXE: PARCOURS COTIERS

### Parcours 1

- Départ (devant Honfleur) entre bouée 20 et bateau comité
- Toute le bouées rouges du chenal de Rouen à laisser à babord , y compris Amfard SW et ne jamais franchir la ligne virtuelle reliant ces bouées
- Couper le chenal perpendiculairement entre Amfard SW et N5
- Bouée N 5 à laisser à tribord (porte avec Amfard SW)
- Bouée N 2 (marque chenal) à contourner à laisser à tribord
- Arrivée entre bateau comité et bouée « Epave »

### Parcours 2

- Départ entre Bouée « Epave » et bateau et bateau comité
- Bouée N 2 (marque chenal) à contourner à laisser à babord
- Bouée N 5 à laisser à babord (porte avec Amfard SW)
- Couper le chenal perpendiculairement entre N5 et Amfard SW
- Amfard SW à laisser à tribord
- Toute le bouées rouges du chenal de Rouen à laisser à tribord et ne jamais franchir la ligne virtuelle reliant ces bouées
- Arrivée entre bateau comité et bouée B 20